

Côtés local	MMR limitant les effets thermiques	Distance bords du local	Flux reçu par la cible	Effets domino	Maîtrise de l'urbanisation	Cibles externes site
				Cibles internes site	population extérieure au site	Commentaires (Fiche 1 de la circulaire du 10 mai 2010)
Sud	-	12 m	(maîtrise de l'urbanisation)	-	-	
Ouest	mur parpaings 20 cm tenue au feu estimée à 1 h (H : 6 m)	-		-	-	
Nord	mur parpaings 20 cm tenue au feu estimée à 1 h (H : 6 m)	1 m	5 kW/m ² (maîtrise de l'urbanisation)		-	
Est	mur parpaings 20 cm tenue au feu estimée à 1 h (H : 6 m)	1 m				
Sud	-	21 m				
Ouest	mur parpaings 20 cm tenue au feu estimée à 1 h (H : 6 m)	1 m				
Nord	mur parpaings 20 cm tenue au feu estimée à 1 h (H : 6 m)	6 m	3kW/m ² (maîtrise de l'urbanisation)		0,002 p Soit 1p	Compte tenu que la zone d'effet impacte les terres agricoles, nous avons retenu l'art. A6 de la circulaire sus-visée. Soit une surface impactée de 1882 m2
Est	mur parpaings 20 cm tenue au feu estimée à 1 h (H : 6 m)	6 m				
Sud	-	35 m				
Ouest	mur parpaings 20 cm tenue au feu estimée à 1 h (H : 6 m)	6 m				

Tableau 1. Tableau récapitulatif des conséquences humaines issues du phénomène dangereux relatif à l'incendie du bâtiment de stockage des produits finis en présence des MMR.